United Nations International Strategy for Disaster Reduction Secretariat, Geneva Palais des Nations
1211 Geneva 10
Switzerland
Fax: (+41 22) 917 0528

E-mail: isdr.vacancies@un.org

Contexte

La Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes (SIPC) est une plateforme multidisciplinaire et multipartite qui assiste les communautés à accroitre leur résilience face aux risques naturels, technologiques et aux catastrophes environnementales ainsi qu'à réduire les risques et les pertes liés à l'environnement, aux activités humaines, économiques et sociales. Un certain nombre d'organisations des Nations Unies et de partenaires internationaux y participent à travers la collaboration avec les Gouvernements et les organisations de la Société Civile.

La mise en œuvre de la SIPC relève du ressort d'un Secrétariat dirigé par le Représentant Spécial du Secrétaire-Général des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes. Les activités principales du Secrétariat sont la coordination politique, la gestion du plaidoyer et de l'information au niveau international et régional, afin d'assurer une synergie entre les stratégies de réduction de catastrophes et celles des domaines socio-économiques et humanitaires.

En janvier 2005, la Conférence Mondiale sur la Prévention des Catastrophes (CMPC, 18-22 Janvier 2005- Kobe, Hyogo, Japon) a eu lieu. Elle constitue le cadre essentiel pour une compréhension et un engagement au niveau mondial en vue de la mise en œuvre de l'agenda de la Réduction des Risques de Catastrophes. La CMPC a adopté la Déclaration et le Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015: Construire la Résilience des Nations et des Communautés face aux catastrophes.

Le CAH constitue le guide essentiel pour la mise en œuvre de la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes pour les prochaines années et il constitue une mutation conceptuelle sans précédent qui prend en compte la complexité de l'action dans le contexte de la Réduction des Risques de Catastrophes ainsi que la grande variété d'acteurs dont l'intervention est nécessaire pour la réalisation de cet objectif. Il fournit les concepts élémentaires, prescrit les recommandations prévues, présente les détails des trois buts stratégiques de la Prévention des Risques de Catastrophes et un ensemble de cinq domaines prioritaires pour l'action et détermine les tâches des intervenants à différents niveaux opérationnels afin d'atteindre le résultat prévu.

La priorité primordiale du Cadre de Hyogo pour l'Action met l'accent sur la nécessité "de s'assurer que la Réduction des Risques des Catastrophes (RRC) reste une priorité nationale pourvue d'une solide base institutionnelle pour la mise en œuvre". Elle recommande également l'établissement "de mécanismes institutionnels pour la RRC (plateformes nationales) avec des responsabilités définies". Au niveau régional, l'Afrique est le premier continent à avoir démontré un engagement politique envers la Réduction des Risques de Catastrophes, en formulant en 2004 "la Stratégie Régionale Africaine pour la Réduction des Risques de Catastrophes", "le Programme d'Action 2005-2010…" pour sa mise en œuvre et "les Lignes Directrices pour l'Intégration de l'Evaluation des Risques de

Catastrophes dans le Développement', sous l'auspice de la Commission de l'Union Africaine, le Secrétariat du NEPAD, la Banque du Développement Africain, et avec le soutien de la SIPC/ONU et les partenaires de l'ONU. Ces documents ont été officiellement adoptés lors de la Première Conférence Ministérielle Africaine sur la RRC, à Addis Ababa en 2005.

La deuxième Conférence Ministérielle Africaine a eu lieu à Nairobi, Kenya du 14 au 16 Avril 2010 pour discuter et d'agréer sur " un Programme d'Action pour l'Afrique pour la mise en œuvre de la Stratégie Africaine pour la Préventions des Risques de Catastrophes (2006-2015)", revu et prolongé, afin de l'aligner avec le CAH.

Le Programme d'Action pour l'Afrique pour la RRC prend en compte les défis émergeants et les dangers naturels les plus fréquents en Afrique tels que les facteurs des changements climatiques et les conséquences probables, l'égalité des genres, la réduction des risques de la sécheresse et des inondations. Il a été conçu pour promouvoir des activités concrètes, des résultats prévus et des indicateurs pour superviser les progrès.

II. Contexte Spécifique:

Plusieurs plateformes nationales sont mises en place au niveau pays en Afrique. Les niveaux de fonctionnalité de la plateforme nationale sont très différents.

Le rôle principal de la plateforme nationale est la coordination, le plaidoyer, et l'intégration de la RRC dans le développement, la planification et l'engagement des décideurs.

Un questionnaire de base a été envoyé aux états membres de la SIPC régionale pour l'Afrique afin de fournir un aperçu élémentaire de la fonctionnalité de la plateforme nationale. Plusieurs pays ont renseigné le questionnaire.

La SIPC/ONU est en effet à la recherche d'un consultant pour aider à la conduite de l'étude et de la synthèse des réponses fournies par les états membres, l'identification des tendances et de la situation générale des PN dans la région Afrique. Le communiqué devrait inclure des graphiques et un rapport écrit indiquant les lacunes ainsi que certaines recommandations sur la méthode pour y remédier.

III. Fonctions et Responsabilités

Sous la supervision générale du Chef du Bureau Régional de la SIPC/ONU pour l'Afrique, les fonctions et responsabilités du consultant consistent à:

- Elaborer un cadre de travail pour aider à synthétiser la situation du PN au niveau régional
- Contacter les pays afin de renseigner le questionnaire ou l'améliorer
- Rédiger un rapport et une présentation Power Point avec des graphiques mettant en relief des exemples en pourcentages du PN, en particulier de ses points faibles et de ses points forts
- Rendre visite à certains pays en vue de compléter la compréhension de la question, notamment la manière dont le PN peut aider à intégrer la RRC au sein du développement durable et influencer les processus de prise de décision
- Examiner si le profil du risque du PN des pays membres est aligné avec la vision du CAH
- Organiser un séminaire de travail consensuel impliquant un nombre approprié d'états membres pour consentir sur le rapport
- Rédiger le rapport final.

IV. Résultats clé

- 1. Bref communiqué sur le pays
- 2. Résumer le questionnaire et fournir un communiqué régional sur les PN
- 3. Effectuer des missions sur le terrain (tel que déterminé)

- 4. Organiser/Faciliter (??) des séminaires consensuels pour approuver les conclusions finales y compris l'identification des lacunes et la méthode pour y remédier
- 5. Finaliser et rédiger un rapport final détaillé-prêt pour distribution.

V. Compétences

Professionnalisme:

- Capacité de répondre aux exigences changeantes et aux fonctions assignées
- Capacité d'identifier les questions stratégiques, les opportunités et les risques clé

Planification et Organisation:

-Des compétences organisationnelles effectives et la capacité de déterminer les priorités, de planifier et de superviser son propre plan de travail.

Communication:

- -De bonnes compétences en communication, s'exprime et rédige de manière claire et effective.
- -Démontre une ouverture d'esprit pour partager l'information avec les autres et les informer de manière continue

VI. Education, Expérience et Langue

Education:

Etre titulaire d'un Diplôme Universitaire Supérieur (Master ou Equivalent) en Sciences Sociales ou domaines connexes.

Expérience professionnelle:

Une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de la Réduction des Risques de Catastrophes, de l'Enseignement ou des domaines connexes. Une expérience dans d'autres pays africains représente un atout

Langues:

Maitrise de la langue anglaise et française.